



GRAND COGNAC

soutient votre projet !



©Aurelie Scapin - Sébastien Lavet

APPEL À CANDIDATURES POUR LA NAVIGATION PROPRE

1^{ER} JUILLET | 31 AOÛT 2021

Destination Cognac est traversée de part en part par le fleuve Charente, véritable épine dorsale et marqueur d'identité du territoire. Dans le cadre de sa politique touristique, Grand Cognac entend soutenir les entreprises touristiques dans la création et/ou le développement de l'offre de découverte fluviale en encourageant l'investissement pour la navigation propre.



QUI PEUT CANDIDATER ?

Entreprises de toutes tailles, dont associations exerçant une activité économique.

» POUR ÊTRE ÉLIGIBLE ?

VOTRE ENTREPRISE DOIT



Être implantée sur le territoire de Grand Cognac



Présenter un projet d'investissement matériel neuf en vue de développer une offre de location touristique fluviale sur le territoire



Être engagée ou souhaitant s'engager dans une démarche qualité (tourisme, environnement)

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONCERNÉES



Bateau(x) électrique(s) de promenade neuf(s) sans permis ayant une capacité comprise entre 1 et 11 passagers (longueur inférieure à 5 m)



Éléments de confort (dossier, coussin, taud de soleil...), de sécurité (brassière, pare battage...)



Équipements connexes (catway, ponton, borne électrique) associés à l'achat d'un ou plusieurs bateaux

MONTANT DE L'AIDE



Subvention modulable jusqu'à 70% des dépenses éligibles hors taxes, plafonnée à 30 000 €.

POUR CANDIDATER



- Dossier à retirer auprès du Service Filières touristiques de Grand Cognac
- Dépôt du dossier complet entre le **1^{er} juillet** et le **31 août 2021**

Attention : toute dépense engagée avant le dépôt du dossier complet sera considérée comme inéligible.

CONTACT, RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT DE DOSSIER DE DEMANDE :

Grand Cognac
Service Filières touristiques
05 45 81 47 68
tourisme@grand-cognac.fr

